



JUDO CLUB BLANZYNOIS

- Demande de Passeport Sportif -

NOM : **Prénom :**

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : **Lieu de Naissance :**

1ère Nationalité : **2ème Nationalité :**

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville :**

Passeport Jeune

Passeport Adulte

Date et Signature:

JOINDRE A VOTRE DEMANDE :

- Une photo d'identité récente
- La somme de 8 €
- La copie du certificat médical (fait par club)

Pourquoi un Passeport Sportif ?
(Lire au verso)

LE PASSEPORT SPORTIF DE JUDO

* **Il contient des informations très importantes sur le judoka qui en est propriétaire :**

- identification (état civil ; photo d'identité ; club d'appartenance)
- timbres et cartes de licence
- certificat médical
- grades
- validation de titres (Arbitre ; CS ; Brevet d'état ; juge ; dirigeant)
- centralisation des résultats aux épreuves d'obtention des grades (Kata;points;envir-sportif ; UV...)
- résultats aux compétitions
- attestation de stages

* **Il est valable 8 ans depuis la première licence collée à l'intérieur**

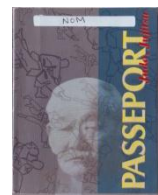
* **Il permet aux organisateurs de compétitions de gagner du temps à la pesée**

* **Il permet aux enseignants d'éviter de transporter tous les documents essentiels à la participation à une compétition**

* **Il est obligatoire pour passer les épreuves d'obtention de la ceinture noire**

* **Il est obligatoire pour arbitrer ; tenir une table ; coacher**

Un document essentiel, qui permet d'archiver le parcours d'un judoka



QUEL PASSEPORT CHOISIR ?

* **Le passeport jeune : peut être proposé jusqu'à MINIME 2, il contient beaucoup d'illustrations et les noms des techniques de judo.**

* **Le passeport adulte : peut s'acquérir dès le plus jeune âge, il est OBLIGATOIRE dans les catégories d'âge CADET.**

- **Babys et Mini-Poussin(e)s** : le passeport n'est pas obligatoire mais peut être acquis pour le suivi du judoka.

- **Poussin(e)s** : le passeport est fortement conseillé et vivement recommandé. (1^{ère} compétition officielle)

- **Benjamins à Séniors (Masculins / Féminins)**: le passeport est obligatoire pour participer à une compétition, un tournoi, un examen (grade, arbitrage ...).Le judoka doit se présenter à la pesée avec son passeport en règle.

NOUS RAPPELONS QUE POUR PARTICIPER A UNE COMPETITION, A UN TOURNOI, OU A TOUTE AUTRE EPREUVE OU MANIFESTATION DE JUDO (en dehors des animations organisées par le club d'appartenance)

LE JUDOKA DOIT JUSTIFIER DE 2 TIMBRES DE LICENCE